



Procès-verbal

PROCÈS-VERBAL / RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR

Date: Jeudi 18 mai 2017

Heure: 18h45

Lieu: École Jean-Baptiste-Meilleur, 2237, rue Fullum / Montréal (Québec) H2K 3P1
Salon du personnel

PRÉSENCES

Présents-es :

M.

Guy Coisman, directeur

M^{mes}

Julie Lachance, secrétaire d'école
Hélène Giguère, enseignante
Patricia Van Melle, enseignante
Janie Lafrenière, enseignante
Marie-Josée Alarie, parent d'élève
Imane Allam, parent d'élève
Lany-Jade Mondou, parent d'élève
Malika Amara, parent d'élève
Catherine Dupuis, psychoéducatrice

Absents-es :

Marilyn Bourgeois, parent d'élève
Tarik Kemel, parent d'élève
Pascale Carrère, psychoéducatrice
Marc Baudin, enseignant
Pierre Boulanger, représentant de la communauté
El Yazid Aassila, parent d'élève

Prise de notes : Julie Lachance, secrétaire

Animation : Lany-Jade Mondou, présidente du Conseil d'établissement

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Lachance propose.

M^{me} Mondou appuie.

Adopté à l'unanimité.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 23 MARS 2017

M^{me} Alarie propose.

M^{me} Lafrenière appuie.

3. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 23 MARS 2017

- **Inscriptions 2017 :**

M. Coisman nous annonce officiellement l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans pour l'année scolaire 2017-2018. Autrement, aucun changement n'a été fait. Nous aurons toujours 2 classes DGA, 2 classes EDA ainsi que 5 classes d'accueil (dont une de niveau préscolaire).

Dorénavant, un élève d'accueil intégrera le régulier seulement lorsqu'il sera prêt à suivre le niveau qui correspond à son âge. Par le passé, certains élèves étaient dirigés vers le régulier avec un niveau en moins afin de s'adapter au secteur régulier, mais cette pratique ne sera plus appliquée.

- **Collations du Service de garde :**

M. Coisman nous confirme qu'une liste pré-approuvée par notre fournisseur homologué (Dubord et Rainville) est ensuite entérinée par les nutritionnistes de la Commission scolaire de Montréal. Les galettes de riz garnies de caramel font partie de cette liste. Les collations offertes par la Commission scolaire sont distribuées de la mi-septembre à la mi-mai. Par la suite, les parents sont invités à fournir une collation à leurs enfants. Pour les pattes d'ours, il s'agit de dons offerts par Réchaud-bus afin de pallier aux jours sans collation, car ce n'est pas tous les parents qui pensent ou qui peuvent fournir une collation.

Il est proposé par Mme Allam d'offrir plus de produits laitiers ainsi que de fruits et légumes aux élèves qui fréquentent le Service de garde. Elle demande s'il serait possible de balancer à 50% la quantité de produits moins sucrés et ainsi encourager les jeunes à manger santé.

- **Activités extérieures :**

M. Coisman affirme avoir vérifié si les enfants du Service de garde allaient jouer à l'extérieur tous les jours. En général, à moins que la cour ne le permette pas, ils vont

dehors entre 15h30 et 16h30. Mme Allam propose qu'on demande aux éducatrices du Service de garde de sortir au minimum 30 minutes par jour à l'extérieur. Elle explique qu'en tant qu'immigrante c'est ainsi qu'elle a pu s'habituer au climat du Québec. Alors, même s'il fait froid ou s'il pleut, les enfants devraient tout de même aller prendre un peu d'air à chaque jour.

- **Cours d'anglais :**

M. Coisman s'est renseigné auprès de « La Relance jeunes et famille ». M. Deguire va nous revenir sous peu avec des propositions. Selon le nombre d'inscriptions, nous verrons à séparer les élèves selon leur niveau académique. Mme Giguère demande qu'on regroupe les élèves par cycle. Il ne faudrait pas trop mélanger les niveaux, car la matière change beaucoup d'un niveau à un autre. Nous offrirons d'abord les cours aux plus grands et si le nombre d'inscriptions est insuffisant, nous inviterons les plus jeunes.

- **Portes ouvertes au Service de garde :**

Quelques parents sont venus visiter les locaux et ainsi admirer les nombreux bricolages fabriqués par leurs enfants. Sous le thème de « beach party », les parents étaient ensuite attendus dans la cours afin de s'amuser avec les enfants. Du café et des cupcakes leur ont été offerts.

- **Photo scolaire 2017-2018 :**

Puisque M. Mueller refuse de signer un contrat et qu'il ne photographie pas à l'intérieur, il a été décidé que nous prendrions une autre compagnie. Les membres du Conseil d'établissement décident de passer au 2^e choix le plus populaire lors de la compilation des votes. Étant donné que 2 compagnies sont à exéquo, la secrétaire fera le choix ainsi que le suivi pour la réservation. La seule condition est que la compagnie remette une photo de groupe à chaque enfant et ce, que le parent achète ou non des photos. La Boîte blanche sera contactée dès demain par la secrétaire afin de voir les dates encore disponibles pour le mois de septembre prochain.

4. REPRÉSENTANT DE L'ÉCOLE JEAN-BAPTISTE-MEILLEUR AU RÉSEAU SUD

M. Aasila s'est présenté à la dernière réunion, mais n'a pas eu un accueil des plus chaleureux. Les gens l'ont informé qu'il n'aurait pas le droit de vote puisqu'il n'a pas été élu en assemblée générale. Il pouvait assister, mais sans plus.

5. MOT DE LA DIRECTION

- **Présentation du budget :**

M. Coisman explique les différents fonds et les sommes qui y sont encore présentes.

Fonds 1 : Le budget va bien

Fonds 3 : Les sommes disponibles seront dépensées d'ici la fin de l'année

Fonds 7 : Les sommes disponibles seront dépensées d'ici la fin de l'année

Fonds 8 : Certains salaires passent dans ce budget, à la fin de l'année, nous verrons à dépenser les sommes restantes

Fonds 4-9 : Les salaires des surveillants de dîner passent dans ce budget. Il reste donc encore des montants, mais la plupart seront dépensés ainsi. Le ratio est de 1 adulte pour 35 jeunes. Nous avons tenté de respecter ce ratio toute l'année.

Dans le fonds 4, il y a toujours les sous pour la cours d'école.

Mme Van Melle propose de garder des sous afin de changer quelques tables des dineurs, qui sont vraiment dans un état pitoyable. M. Coisman nous rassure en nous annonçant que 4 tables seront changées. C'était prévu dans le budget. Nous achèterons également plus de matériel tel que des ballons et autres.

Mme Allam propose de déposer un projet à la Commission scolaire afin de dépenser le 35 000\$ qui dort dans le budget pour la cours d'école. Puisque la Commission scolaire ne semble pas avoir besoin de cette somme, nous pourrions suggérer un projet et en profiter. Mme Giguère nous parle du problème qui perdure avec le bruit dans la grande salle. Elle nous explique que des panneaux acoustiques seraient un excellent achat. Ça permettrait de diminuer l'intensité des cris lors du dîner, mais le son serait également meilleur lors des rencontres de parents et surtout pour les nombreux spectacles de musique et autres activités dans la grande salle. Le problème est connu depuis des années, mais le budget n'a jamais permis d'améliorer la situation.

- **Plan d'effectif :**

Pour l'année scolaire 2016-2017, malheureusement nous avons dû faire plusieurs coupures dans le personnel professionnel de l'école.

Par contre, M. Coisman est heureux de nous annoncer de bonnes nouvelles pour l'année prochaine. Tout d'abord, les effectifs sont maintenus, mais en plus, des sommes ont été ajoutées par le gouvernement. Voici donc les ajustements prévus pour l'année prochaine :

Psychoéducation : le poste de 4,5 jours passera à 5 jours par semaine

Orthopédagogie : le poste de 4 jours passera à 5 jours par semaine

Technicien en éducation spécialisée : le poste de 4 jours passera à 5 jours par semaine

Orthophonie : le poste demeure à 1 jour par semaine

Nous conservons les 2 classes DGA et les 2 classes EDA. Ils maintiennent les professionnels nécessaires pour ces élèves.

- **Calendrier 2017-2018 :**

L'assemblée générale est prévue pour le 14 septembre. Cette soirée sera encore suivie d'une journée pédagogique.

De plus, une soirée pour les rencontres de parents est prévue le 23 novembre. Cette soirée sera également suivie d'une journée pédagogique. Ainsi il est plus facile d'accomoder les parents qui travaillent.

Certaines journées pédagogiques sont choisies avec d'autres écoles du quartier afin de pouvoir planifier des activités communes.

- **Effets scolaires :**

Les listes sont présentées aux parents. Le 10% a été appliqué sur certaines listes afin que les listes des mêmes niveaux aient le même montant. M. Coisman énumère ce que contiennent les différentes troussees fournies pour certains groupes.

Mme Mondou propose.

Mme Alarie appuie.

- **Consultation sur les commandites :**

La date est déjà passée. De toute façon, M. Coisman refuse qu'il y ait des commandites dans l'école. Par contre, pour des dons c'est différent, mais les membres du Conseil d'établissement seront consultés si une offre se présente.

6. SERVICE DE GARDE

Plusieurs sorties amusantes sont proposées aux enfants du Service de garde lors des journées pédagogiques. Ils ont tenté de choisir des activités intéressantes, mais également abordables.

7. DIVERS

Les lettres demandées à la dernière réunion du Conseil d'établissement seront bientôt prêtes.

8. PAROLE AU PUBLIC

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Coisman propose la levée de la rencontre à 20h45.
Adopté à l'unanimité.

La présidente,

Lany-Jade Mondou

Le directeur,

Guy Coisman